

Taux de réussite

L3 - LETTRES

69 %

Et après ?

Poursuites d'études

- Master Lettres
- Master Sciences du Langage
- Master Métiers du Livre
- Master Information-communication

Débouchés métiers

- Journaliste
- Correcteur.rice
- Écrivain.ne
- Traducteur.rice-interprète. ...
- Enseignant.e
- Tourisme
- Les métiers du livre

UR | UNIVERSITÉ
DE LA RÉUNION

LICENCE LETTRES



LICENCE
L1 - L2 - L3



Faculté
des Lettres et
Sciences Humaines



Régime de
la formation

Formation
Initiale



Crédits
ECTS

180



Niveau
d'études

Bac +3



Lieu
d'enseignement

Saint-Denis -
Campus du Moufia

Présentation

Résumé de la formation

La Licence de lettres exerce les facultés critiques des étudiant.e.s, leur aptitude à l'analyse, à la synthèse et à l'argumentation. Elle permet aux étudiant.e.s d'acquérir une culture générale en littératures et en arts et de consolider leurs connaissances en langues (langue française, latines et médiévales et langues vivantes).

Objectifs de la formation

Accroître les compétences afférentes aux domaines de la littérature et de la linguistique

Contribuer à la préparation des concours d'enseignement

Préparer aux métiers de l'enseignement, de la culture, du livre, de la documentation, de la communication

Initier aux métiers de la recherche

Acquérir des compétences méthodologiques et techniques, sur la maîtrise de l'écrit et de l'oral pour assurer la réussite des étudiant.e.s

Contact pédagogique

FONTAINE Gilles
scolarite-licence-lettres
@univ-reunion.fr

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Campus du Moufia
CS 92003, 15 Av. René Cassin,
97400 Saint-Denis Cedex 9
Tél: +262 (0)2 62 93 80 80

Détails de la formation sur



[https://ufr-lsh.univ-reunion.fr/
formation](https://ufr-lsh.univ-reunion.fr/formation)

Mise à jour le 20/11/2022
Fin d'accréditations - 2025/2026



Admission

Conditions d'accès aux formations

Baccalauréat ou équivalent

Compétences visées

Les objectifs de la formation correspondent aux compétences de la fiche RNCP :

- Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire : de plusieurs champs disciplinaires (les différents domaines de la littérature, française, générale et comparée, ainsi que de la linguistique)
- Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires : problématiser une micro-lecture, l'étude d'une œuvre, une approche linguistique
- Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire : outils linguistiques, grammaticaux, stylistiques, socio-linguistiques, des différentes écoles critiques
- Usages digitaux et numériques : utilisation à l'écrit et à l'oral des outils les plus usuels (traitement de texte, édition de documents...)
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel : enseignement, recherche, documentation, communication
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle : notamment à travers les unités d'enseignement de mineures métier et le stage.



Atouts de la formation

- La Licence de lettres offre une diversification des compétences selon une formation de facto interdisciplinaire – laquelle fait aussi régulièrement appel à des connaissances issues des autres sciences humaines et sociales.
- De ce fait, elle forme véritablement à la constitution d'une culture humaniste, ouverte sur le monde et surtout rendue efficiente par la formation d'un véritable esprit critique, le plus éclairé possible : par des connaissances, mais aussi des méthodes.
- Pédagogiquement, elle repose sur une progression classique avec une Licence 1 qui vise non seulement à consolider les acquis des bacheliers, mais aussi à initier les étudiants aux différents champs disciplinaires des lettres. Ensuite, la Licence 2 et la Licence 3 affinent la spécialisation des étudiants, tout en ouvrant le champ de leurs compétences vers les suites possibles, insertion dans le milieu professionnel ou poursuite d'études.

Programme

Résumé des enseignements par parcours

Les enseignements en « majeure » ont trait à trois champs disciplinaires principaux : la littérature française et francophone, la littérature générale et comparée, la linguistique. Chacun de ces champs étant lui-même l'objet de spécialisations.

En littérature française et francophone, il s'agit d'abord de consolider les acquis des étudiant.e.s dans le domaine de l'histoire littéraire, en lien avec l'histoire politique, des arts et des idées. Le champ s'applique depuis les héritages de l'Antiquité jusqu'à nos jours, et ce dans chacun des principaux genres. En Licence 2, elle est abordée de façon plus spécialisée par période et en lien avec les théories littéraires.

Mais cette approche est aussi géographique : ainsi la littérature francophone est d'abord étudiée à travers ses aires géographiques, avant de devenir progressivement plus théorique et étudiée dans le cadre de concepts tels que l'identité ou les cultures en Licence 2 pour connaître une véritable spécialisation autour de la notion d'interculturalité en Licence 3.

La Littérature générale et comparée fait d'abord l'objet d'une initiation en Licence 1, à travers les notions de mythes et de sociétés. Les Unités d'Enseignements (UE) de la Licence 2 abordent ensuite la théorie et des concepts-clés comme l'altérité, pour aboutir en Licence 3 à une véritable spécialisation.

La linguistique au sens large regroupe différents champs, à commencer par la grammaire, s'inscrit dans la consolidation de la maîtrise de la langue française et de son analyse, mais elle fait elle-même l'objet d'un affinement des compétences tout au long de la Licence. Mais dès la Licence 1, les étudiant.e.s sont initié.e.s à la linguistique proprement dite, à savoir l'étude de la langue comme objet à partir de théories de la langue appliquées principalement au Français. À l'instar des autres champs, ce domaine fait l'objet d'un approfondissement théorique et pratique, notamment à travers l'étude de la sociolinguistique en Licence 2 et de la pragmatique en Licence 3. Enfin, au croisement des études littéraires et de la linguistique, en Licence 2 et Licence 3, les étudiant.e.s sont invité.e.s à découvrir puis approfondir la stylistique.

À ces enseignements en « majeure » s'ajoute la possibilité de faire du latin, des Langues Vivantes Étrangères (LVE) au choix, mais aussi des mineures proposées par le département, dans une perspective le plus souvent interdisciplinaire, proposant soit des angles nouveaux (littérature et sciences) parfois en lien avec la pratique créative, soit des approfondissements : ainsi, les connaissances acquises en analyse de l'image et en « cinéma » (majeures) peuvent être approfondie en mineures.

Stage

stage de 50 heures en Licence 3

Dispositifs spécifiques

Tutorat